

CARACTERISTIQUES

Tension d'alimentation sur +12V Charge :	12 à 14.5 Vdc
Tension de sortie sur +BAT :	13.8 Vdc (+/- 0.2 Vdc)
Ondulation résiduelle admissible :	250 mV
Consommation hors alarme sur batterie :	5 mA
Consommation en alarme sur batterie :	1.6 A
Tension de commande (+BL) :	9 à 16 Vdc (0.1 mA)
Tension de déclenchement :	inférieure à 4 Vdc
Tension de réarmement :	supérieure à 9 Vdc
Niveau sonore à 1 m. :	> 117 dBa
Degré de protection :	IP31 IK08
Environnement :	Classe II – Intérieur général
Température d'utilisation :	-10°C à +55°C
Dimensions :	192 X 182 X 62 mm
Type de câbles pour le raccordement :	
Câble 3 paires	rigide : diamètre >= à 0.5 mm souple : diamètre >= à 0.2 mm

Types de batteries internes :

12V 2.1Ah	YUASA	NP2.1-12FR
12V 2.1Ah	YUCELL	Y2.1-12FR
12V 2.1Ah	POWERSONIC	PS 1220 V0
12V 2.2Ah	ELECKSON	BEL120022
12V 2.3Ah	ACD	ST20
12V 2.1Ah	SUNLIGHT	SP 12-2.1V0

Autonomie sur batterie interne : 72 heures

Durée de l'alarme : 31 minutes

La SI-MAX est admise aux marques NF et A2P « 3 boucliers » conformément à la norme NF C 48-265 et au référentiel de certification NF324-H58
Certificat n°: 3130000280 Unité de fabrication : 122P2

CNPP Certification
<http://www.cnpp.com>

AFNOR Certification :
<http://www.marque-nf.com>

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022

Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

N° INCERT : B-712-0001



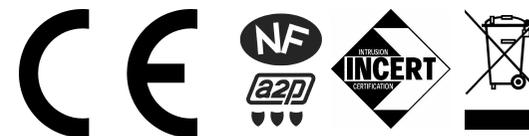
NOTINSOFR000009-V1.05

NOTICE D'INSTALLATION

Sirène d'alarme intérieure auto alimentée

Version 1

Fabrication Française



SI-MAX

La SI-MAX est une sirène intérieure... **TRES PUISSANTE !**

En boîtier métallique discret, auto protégée à l'ouverture et à l'arrachement avec logement pour batterie interne 12V - 2Ah, la SI-MAX est la solution incontournable pour dissuader tout intrus.



La borne « +12V CHARGE » est utilisée pour la charge constante de la batterie interne de la sirène.

La SI-MAX offre une **double régulation de charge** pour la batterie :

- **Régulation du courant de charge à 100 mA**, suffisant pour charger normalement la batterie interne. En alarme seule la batterie interne est sollicitée. Ce qui protège efficacement le chargeur de la centrale d'alarme lorsque plusieurs sirènes sont alimentées par ce dernier.
- **Régulation de la tension de charge à 13,8 Vdc** : même si la tension de charge délivrée par la centrale d'alarme n'est pas suffisamment élevée, la SI-MAX amplifie celle-ci pour fournir à la batterie une tension de charge optimale de 13,8 Vdc garantissant ainsi une parfaite charge.

La SI-MAX dispose d'une **autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement** sans réglages. L'autoprotection à l'arrachement ne peut fonctionner qu'en ajoutant une vis de fixation par-dessus la carte (vis 55-65mm de longueur, dia : 4 à 5 mm). La vis vient se placer par-dessus la carte électronique. Elle doit être vissée dans le mur jusqu'à ce que sa tête entre en contact avec le circuit électronique sans forcer sur ce dernier. Pour faciliter le positionnement de cette vis, aidez vous du gabarit de perçage fourni.

FONCTIONNEMENT

Une tension positive de 9 à 16V continue sur la borne « +BL SIR » permet de bloquer ou de réarmer la SI-MAX. A la disparition de cette tension de blocage, l'alarme sonore est activée pour une durée de 31 minutes. A la fin de cette temporisation, la SI-MAX se met en état de veille, ce qui évite de détériorer la batterie interne par une décharge complète.

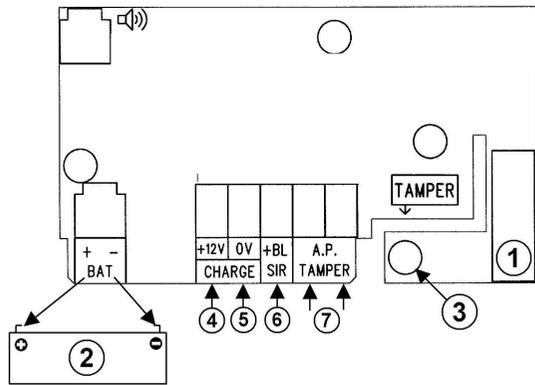
Pour déclencher à nouveau, il faut réarmer la SI-MAX : la tension de blocage de 9 à 16V doit réapparaître sur la borne « +BL SIR » pendant au moins 1 seconde.

A noter que lors de la mise sous tension, la SI-MAX ne déclenche pas même si la tension de blocage est absente. Il faut tout d'abord armer en appliquant le signal de blocage pendant au moins 1 seconde.

De plus, l'alimentation étant fournie par la borne « +12V CHARGE » qui limite le courant à 100mA, la SI-MAX ne pourra déclencher qu'en présence de la batterie interne 12V-2Ah.

SI-MAX et Altec sont des marques déposées par A.T.L.S.

PLAN DE RACCORDEMENT

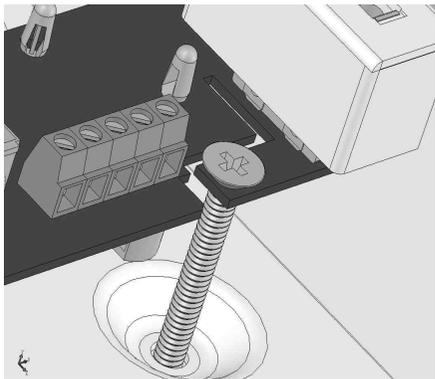


1- Le serrage de la vis de fixation de la face avant agit directement sur l'interrupteur d'autoprotection à l'ouverture.

Important : Vérifier son bon fonctionnement après installation en dévissant cette vis

- 2- Batterie interne 12 VDC – 2 Ah
- 3- Position pour la vis d'autoprotection à l'arrachement
- 4- Alimentation (limitée à 100mA) 12 à 14.5 Vdc
- 5- 0 Volt
- 6- Tension de blocage (9 à 16 Vdc)
- 7- Boucle d'autoprotection

INSTALLATION



La SI-MAX est exclusivement prévue pour un usage intérieur. Elle se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à celle de son boîtier en laissant au moins 2 cm de chaque côté. Percez les trous de fixation en suivant le gabarit de perçage. Fixer le châssis de la SI-MAX en utilisant 4 vis tête ronde de diamètre 4 à 5 mm (non fournies). Utilisez une vis de 4 à 5 mm de diamètre (non fournie) pour l'autoprotection à l'arrachement et positionner la comme indiqué ci-contre sans forcer sur la carte électronique

Il est impératif de procéder à des essais et de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme sonore et de l'autoprotection après installation

Il est vivement recommandé de vérifier périodiquement le bon serrage des connexions ainsi que l'état de la batterie interne et la remplacer si nécessaire

CONSIGNES DE SECURITE

- Durant les essais, portez un casque de protection auditive ou tenez vous à une distance raisonnable de la SI-MAX.
- Evitez toute intervention sur la SI-MAX par temps orageux
- N'utilisez que le type de batterie indiqué dans le tableau des caractéristiques

Destruction des batteries

La batterie de secours de la SIMAX n'est pas fournie par ATLS. Néanmoins, ne jetez pas les batteries usagées dans votre poubelle, il est interdit de les incinérer, de les enfouir ou de les jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des batteries conformément aux lois et réglementations en la matière en vigueur. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les batteries usagées.

Mise au rebut du produit



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

GARANTIE



ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. L'année et le mois de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

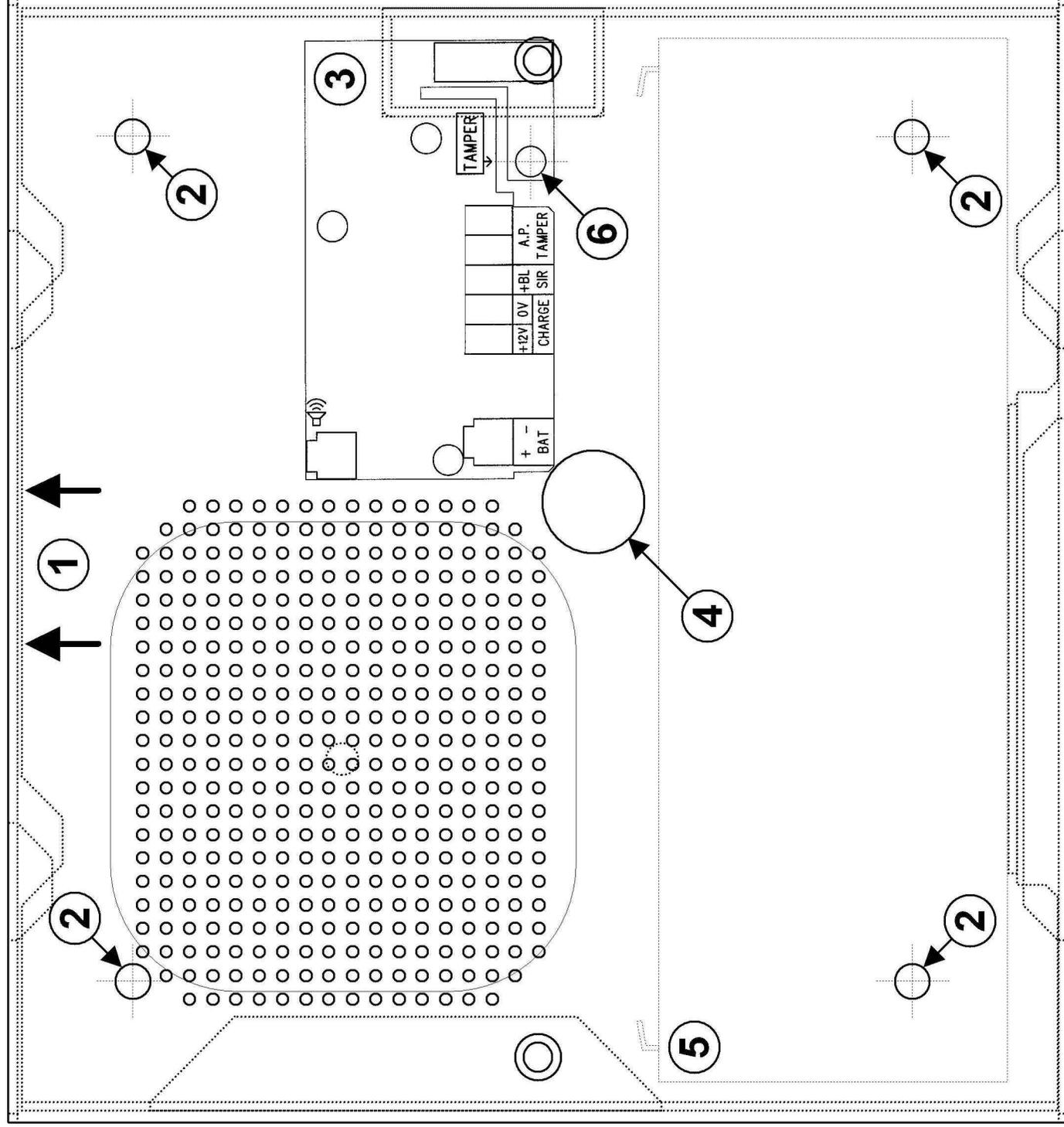
La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

GABARIT DE PERCAGE (échelle 1:1)



- 1- Haut du boîtier
- 2- Trous de fixation (X4)
- 3- Carte électronique SIMAX
- 4- Passage de câbles
- 5- Batterie 12V_2Ah

IMPORTANT : Vérifier périodiquement l'état de la batterie et le serrage des bornes
Position de la vis pour l'autoprotection à l'arrachement

IMPORTANT : La vis doit être vissée dans le mur jusqu'à ce que sa tête entre en contact avec le circuit électronique sans forcer sur ce dernier